

Petits genres de poésie.

(Suite.)

I. — L'Epigramme.

1. Si l'on conçoit le dessein de *récréer l'esprit*, à l'aide d'une vérité spéculative, la composition peut être présentée d'une "manière piquante et satirique": c'est l'**épigramme**.

Elle se compose de deux parties: l'*exposition* et la *pointe* ou le bon mot.

L'*exposition* exprime la chose qui doit produire le trait d'esprit; elle doit être simple et claire, éveiller la curiosité du lecteur. — La *pointe* doit être intéressante, mise en relief avec tout son éclat et toute sa verve: elle ne saurait être ni faible, ni commune, ni fausse.

L'épigramme doit être courte et ne guère s'étendre au delà de *douze* ou *quatorze* vers au plus. Les vers peuvent être de n'importe quelle mesure. Le principal mérite vient du plus ou moins de finesse, de sel, de mordant, résultant du bon mot.

I.—Ex. :—On vient de me voler!...— Que je plains ton malheur!
Tous mes vers manuscrits—Que je plains le voleur!

(LEBRUN.)

II Ex. :—Un gros serpent mordit Aurèle :
Que croyez-vous qu'il arriva ?
Qu'Aurèle en mourut ?—Bagatelle !
Ce fut le serpent qui creva.

(LA MARTINIÈRE).

III Ex. :—Sur le Docteur CHARCOT, grand hypnotiseur.

Dédaignant les choses frivoles,
Pour les femmes pris de pitié,
Il rendit complètement folles
Celles qui l'étaient à moitié.

(FIGARO).

IV Ex. :—**Bienfait publié.**

Si Charles, par son crédit,
M'a fait un plaisir extrême,
J'en suis quitte. Il l'a tant dit
Qu'il s'en est payé lui-même.

(CAMPAN).

V Ex. :—**Leçon, maxime.**

Tel est le sort fatal de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

(CAMPAN).

2. Il convient d'ajouter que l'épigramme ne doit dégénérer ni en grossièreté ni en diffamation. Qu'elle flagelle les vices; qu'elle ridiculise les défauts, les travers, les abus; qu'elle attaque l'impiété et la bassesse